

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1104

présenté par

M. Clément, M. Potier et M. Daniel

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 31 par les mots :

« et les zones humides ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de cohérence avec l'amendement complétant l'alinéa.